Précautions d'emploi à lire avant toute utilisation

A020201– Poudre végétale- Prêle

1. Conseils d'utilisation

- **Dose recommandée :** 0,1% à 10%
- **Conseils d'utilisation :** -
- **Conseils de formulation :** Insoluble.
- Passer la poudre au chinois ou tamiser pour éviter les grumeaux.
- Le cas échéant, disperser dans l'eau ou l'huile en homogénéisant.
-
- **Ne pas respirer les poussières pour les poudres**

2. Précautions d'emploi

- Ne pas respirer les poussières.
- Chasser l'air et refermer consciencieusement le sachet après utilisation.
- Cette matière contient des substances détectées comme potentiellement allergisante par la Commission européenne (Règlement 1223/2009) dont l'étiquetage sur les produits cosmétiques est obligatoires aunon applicabledessus d'un certain seuil : Limonene, Lin
- Pour votre sécurité, portez des gants et lunettes de protection.
- non applicable

- **Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, (Poudre végétale+ Prêle) pour un usage comme ingrédient cosmétique comporte les informations suivantes :**

-

-